# ARGENT DE POCHE

VIENS FAIRE D ロコトロタエン MISSIONS POUR Allevard DOSSIER DISPONIBLE SUR WWW.ALLEVARD.FR OU EN MAIRIE

## LES CHANTIERS ARGENT DE POCHE

#### Les chantiers argents de poche c'est quoi?

Ce dispositif a été adopté par le conseil municipal le 12 avril 2021.

Il permet aux jeunes Allevardins de 15 à 17 ans, d'effectuer des petits travaux de proximité, participant ainsi à la vie de la commune, durant les vacances scolaires.

Le jeune reçoit un indemnisation de 15 € par demi-journée de 3 h.

Durée maximum : 7 chantiers de 3 heures par jeune durant l'été, 4 chantiers par semaine de 3 heures, 1 chantier par jour de 3 heures.

#### Quels sont les objectifs des chantiers argent de poche?

- Acquérir une première expérience professionnelle.
- Impliquer les jeunes dans l'entretien de leur ville.
- S'insérer dans la vie locale.
- Se responsabiliser.
- Permettre de disposer d'argent de poche.
- Sensibiliser au monde du travail.

### Qui peut participer?

Tous les jeunes domiciliés à Allevard qui ont entre 15 ans et 17 ans.

#### Quel encadrement?

L'encadrement est assuré par les agents municipaux des différents services de la commune.

Si le jeune doit s'engager à réaliser correctement les tâches confiées, il ne remplace pas pour autant un agent municipal.

#### Quels travaux?

Le jeune aura des missions d'entretien de la commune, de rangement, de nettoyage, de classement...

#### Quelles dates? Où candidater?

Les chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires.

Le dossier de candidature est à retirer à la mairie ou à télécharger sur allevard.fr Les chantiers seront effectués du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.